



Dans le cadre de la **Semaine mondiale d'information sur les antibiotiques**, le Ministère des Solidarités et de la Santé souhaite mieux faire connaître le phénomène mondial de résistance aux antibiotiques et encourager le grand public et les professionnels de santé à adapter leurs pratiques afin de mieux lutter contre l'antibiorésistance.

Enjeu majeur de santé publique, la lutte contre l'antibiorésistance fait l'objet d'actions interministerielles (Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Ministère de la Transition Écologique et Solidaire...) car l'ensemble du vivant est concerné : la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_consommation_et_resistance_aux_antibiotiques_2019.pdf

La Ministre des Solidarités et de la Santé a nommé en 2019 une nouvelle cheffe de projet national à l'antibiorésistance, **le Professeur Céline Pulcini, pour le pilotage opérationnel de la stratégie de lutte contre l'antibiorésistance en santé humaine**

. Le Ministère met également en œuvre un dispositif de communication spécifique, coordonné avec les actions des agences sanitaires (Santé publique France notamment) et des autres ministères.

Lancement d'Antibio'Malin

Le ministère chargé de la santé a lancé le 18 novembre 2019 sur le site sante.fr, un espace en ligne intitulé **Antibio'Malin**, contenant des informations pratiques à destination de tous. Cet outil met à disposition du grand public et des professionnels de santé une soixantaine de fiches sur les infections les plus courantes et les antibiotiques. <https://sante.fr/antibiomaline>

TROD Angine en pharmacie à partir du 1^{er} janvier 2020

Des TROD permettent de faire la différence entre une angine virale et une angine bactérienne, et ainsi de ne prescrire un antibiotique qu'en cas d'angine bactérienne. Depuis plusieurs années, l'Assurance Maladie met gratuitement à disposition des médecins des tests rapides pour l'angine. Pour aller plus loin, le Gouvernement a souhaité cette année intensifier l'utilisation de ces tests angine dès 2020. **A partir de l'année prochaine, les tests angine pourront être, progressivement, effectués et pris en charge dans les pharmacies d'officine volontaires, en complément de l'utilisation de ces tests par les médecins.**

Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter directement pour toute demande. Vous trouverez ci-dessous des outils complémentaires.

- [Feuille de route 2016 interministérielle](#) pour la maîtrise de l'antibiorésistance

Lutte contre l'antibiorésistance

Écrit par DGS

Mardi, 26 Novembre 2019 10:42 - Mis à jour Mardi, 26 Novembre 2019 10:57

- [La brochure FR/EN](#)

- [Logo en accès libre](#)

-Le Grand Dossier du Ministère Antibiotiques.gouv.fr

-Les [documents de l'ECDC](#) à l'occasion de la journée européenne d'information sur les antibiotiques

-Les [documents de l'OMS](#) à l'occasion de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques

Les antibiotiques sont des biens précieux, utilisons-les mieux !